

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie l'Etoile Filante Ltd.	Numéro de permis 2003613	Date d'inspection Le 12 décembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie l'Étoile Filante		Numéro de téléphone (506) 525-2909	
Adresse 4630 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du personnel.	12(2)	15 déc. 2023	
Commentaires : La mentor en assurance de la qualité à observer qu'un membre du personnel éducatif avait une vérification du casier judiciaire, mais n'avait pas une vérification du secteur vulnérable. Le membre du personnel éducatif a du quitter les lieux immédiatement et pourra retourner quand le membre du personnel éducatif aura une copie de vérification judiciaire et une vérification du secteur vulnérable. Une photo de la copie peut être envoyée à la mentor en assurance de la qualité par courriel.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	15 déc. 2023	
Commentaires : La mentor en assurance de la qualité à observer qu'un membre du personnel éducatif avait une vérification du casier judiciaire, mais n'avait pas une vérification du secteur vulnérable. Le membre du personnel éducatif a du quitter les lieux immédiatement et pourra retourner quand le membre du personnel éducatif aura une copie de vérification judiciaire et une vérification du secteur vulnérable. Une photo de la copie peut être envoyée à la mentor en assurance de la qualité par courriel.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : f) de permettre la participation de l'enfant à une sortie.	27(f)	12 déc. 2023	
Commentaires : Quand la mentor en assurance de la qualité est arrivée sur les lieux, la mentor en assurance de la qualité a remarquer qu'un groupe partait à une sortie à la bibliothèque pour faire un bricolage de Noël. La mentor en assurance de la qualité à demander à l'exploitante s'il avait un consentement signé par les parents pour la sortie à la bibliothèque. L'exploitante dite à la mentor en assurance de la qualité qu'il n'y avait pas de consentement signer pour cette sortie vue que les parents avaient signé le consentement dans le profile pour des sortis. La mentor en assurance de la qualité explique à l'exploitante que le consentement signer dans le profile est pour des promenades dans le quartier, alors vu que les enfants ce sont rendu à la bibliothèque, il devrait avoir un consentement signer par le parent avant la sortie.			

## Commentaires généraux

La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance,  
Le ratio fut respecté.

Lors de la visite, les éléments suivants ont été vérifié :

- Compétences en formation
- Les activités quotidiennes comprennent
- Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieur

La mentor en assurance de la qualité a été en mesure d'observer les enfants manger la collation , se préparer pour aller jouer dehors et les enfants joués libres a l'intérieur. La mentor en assurance de la qualité aussi observée des interactions positive entre les membres du personnel éducatif et les enfants.

original signé par  
Stephanie Hickey

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 décembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Natalie Thériault

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 décembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date